



INFO

Mercredi, 16 décembre 2020

CFF

Pas d'accord lors des négociations sur les mesures d'économies

En raison de la situation financière tendue, les CFF demandaient au personnel de renoncer aux augmentations individuelles de salaire, à deux jours de vacances ainsi qu'à la part unique liée à la prestation. Malgré un certain rapprochement des positions, il n'a pas été possible de trouver un accord : les négociations ont échoué.

Reconnaissant la situation exceptionnelle, la Communauté de négociations, sous la direction de la vice-présidente Barbara Spalinger, avait signalé être prête à engager des négociations. Cependant, conformément au mandat de la Conférence CCT, la demande de renoncer aux augmentations individuelles de salaire et en plus à deux jours de vacances constituait une ligne rouge pour le SEV. En dépit des mauvais chiffres actuels des CFF, il était clair dès le début pour nous qu'il ne pouvait s'agir que d'un montant symbolique. En outre la manière dont les cadres supérieurs allaient contribuer à l'effort d'économies était peu clair. Il est vrai que la CN avait signalé qu'une petite partie des augmentations individuelles pouvait être négociée pour une partie du personnel mais les positions, lors de la troisième ronde de négociations, sont restées extrêmement éloignées.

En parallèle de ces négociations avaient aussi lieu celles avec CFF Cargo. Mais ces derniers avaient posé des exigences allant plus loin encore et n'étaient pas disposés à la moindre concession.

Et la suite maintenant ?

Lors de la première ronde de négociations déjà, les CFF avaient annoncé vouloir faire appel au tribunal arbitral si un accord n'était pas trouvé. Après la troisième ronde on en est là : CFF Cargo va aussi faire appel de son côté.

Vendredi 18 décembre aura lieu la première visioconférence CCT du SEV. Les délégués CCT discuteront de la situation actuelle et définiront le cadre de la suite à donner.

Les négociations en cours sur le développement du système salarial ne sont pas touchées par la rupture des négociations sur les mesures d'économies. Le SEV s'est toujours engagé à considérer ces deux négociations séparément ; la situation critique des CFF sur le plan financier ne saurait avoir des conséquences à long terme sur le système salarial. Jusqu'ici, les CFF ont aussi défendu cette position et le SEV est prêt à réagir si cela devait changer.

Barbara Spalinger
Vice-présidente
Direct +41 31 357 57 60
Mobile +41 79 642 82 64
barbara.spalinger@sev-online.ch

SEV Secrétariat central
Steinerstrasse 35
Case postale 1008
3000 Berne 6

Téléphone +41 31 357 57 57
info@sev-online.ch
www.sev-online.ch